

Conditions de participation à l'offre promotionnelle
« Promotion été »
organisée par la Loterie Romande sur jeux.loro.ch

L'offre promotionnelle « Promotion été » est ouverte à toutes les personnes dès 18 ans révolus domiciliées en Suisse romande. La participation à cette offre promotionnelle implique l'adhésion sans limite ni réserve aux présentes conditions de participation. Une même personne ne peut participer qu'une seule fois par semaine à cette offre.

Cette offre promotionnelle se déroule aux dates suivantes, sous réserve du nombre de lots disponibles :

- **du 18 au 24 juillet 2022,**
- **du 25 au 31 juillet 2022,**
- **du 1^{er} au 7 août 2022,** et
- **du 8 au 14 août 2022** (ci-après : semaines promotionnelles).

Pour en bénéficier, les participants devront saisir, sur leur compte joueur préalablement vérifié (âge et lieu de résidence) et durant chaque semaine promotionnelle, le code promotionnel diffusé dans le cadre de cette opération. Le crédit de jeu correspondant sera versé dans la rubrique « BONS PROMOTIONNELS » du compte joueur du bénéficiaire, sous réserve du nombre de lots disponibles.

Au total, il y a **40'000 lots à gagner à raison de 10'000 lots par semaine promotionnelle**, sous forme de crédit de jeu gratuit valable sur la plateforme de jeux en ligne. Seuls les 10'000 premiers joueurs de la semaine, répondant aux conditions de participation, se verront attribuer un crédit de jeu gratuit.

| Semaine promotionnelle | Lots | Nombre de lots | Valeur unitaire des lots en CHF | Valeur totale des lots en CHF |
|--------------------------------|--------------------------|-----------------------|--|--------------------------------------|
| 18 au 24 juillet 2022 | Crédit de jeu e-billets | 10'000 | 2.- | 20'000.- |
| 25 au 31 juillet 2022 | Crédit de jeu PMU | 10'000 | 2.- | 20'000.- |
| 1 ^{er} au 7 août 2022 | Crédit de jeu SWISS LOTO | 10'000 | 5.- | 50'000.- |
| 8 au 14 août 2022 | Crédit de jeu JOUEZSPORT | 10'000 | 5.- | 50'000.- |
| Total des lots | | 40'000 | 140'000.- | |

Les joueurs disposent d'un délai de **30 jours dès le versement sur leur compte joueur** pour utiliser leur crédit de jeu sur la plateforme de jeu en ligne.

Les crédits de jeu ne pourront être ni convertis en espèces, ni échangés.

Pour le surplus, le Règlement Général des jeux de la Loterie Romande accessibles au travers de sa plateforme de jeu Internet s'applique.